NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/47/158
13 avril 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

Quarante-septième session
Point 69 de la liste préliminaire*

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE

Lettre datée du 8 avril 1992, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte, en anglais et en français, d'une déclaration publiée par la Communauté européenne et ses Etats membres sur la Yougoslavie, à Luxembourg le 6 avril 1992 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 69 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Portugal
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Fernando REINO

* A/47/50.

92-16639 8737V (F) 140492 140492 140492

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ANNEXE

Déclaration sur la Yougoslavie, publiée le 6 avril 1992 à Luxembourg par la Communauté européenne et ses Etats membres

La Communauté et ses Etats membres ont décidé de reconnaître à partir du 7 avril 1992 la République de Bosnie-Herzégovine. Les mesures qui mettront en oeuvre cette décision seront prises au niveau national, en conformité avec la pratique internationale.

La Communauté et ses Etats membres ont également décidé d'étendre à la République de Serbie le bénéfice de mesures positives similaires à celles accordées aux autres républiques le 2 décembre 1991 et le 10 janvier 1992. La Présidence, la Commission, et le Président de la Conférence sur la Yougoslavie sont chargés de discuter avec les autorités de Serbie les modalités de mise en oeuvre de cette décision, conformément aux principes agréés au sein de la Communauté et de ses Etats membres.

La Communauté et ses Etats membres ont en outre entendu un rapport de la Présidence sur ses efforts en vue de trouver une solution concernant la question de la reconnaissance d'une autre république. Ils s'attendent à ce que ces efforts produisent bientôt des résultats.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library